



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Phares et balises

Question écrite n° 38471

Texte de la question

M Paul Mercieca attire l'attention de M le secrétaire d'Etat à la mer sur le projet de transfert, à Brest, des services techniques des phares et balises installés depuis trente ans au port de Bonneuil. S'agissant d'un établissement ayant une vocation technique de pointe, qui lui ouvre des marchés nationaux et même internationaux, rien ne justifie ce transfert si ce n'est une volonté de démantèlement et de privatisation d'un service public déjà commencée avec la création d'un groupement d'intérêt économique. Cette mesure aggraverait la désindustrialisation de la région parisienne et, bien sûr, du port de Bonneuil, deuxième port fluvial d'Ile-de-France. Il souligne, par ailleurs, qu'il n'est pas tenu compte de l'intérêt du personnel et de leur famille intégrés dans la région parisienne avec le travail du conjoint qu'il ne retrouvera pas là-bas, les enfants à l'école, au lycée, la maison achetée. En conséquence, il lui demande de prendre les dispositions nécessaires pour reconsidérer cette décision.

Données clés

Auteur : [M. Mercieca Paul](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38471

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : mer

Ministère attributaire : mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1345